# LE *DE DONO TIMORIS*DU DOMINICAIN HUMBERT DE ROMANS († 1277)

### ÉDITION ET COMMENTAIRE

PAR

### CHRISTINE CHEVALIER

diplômée d'études approfondies

### INTRODUCTION

Le monde de la prédication médiévale, en particulier au XIII<sup>e</sup> siècle, a produit une abondante littérature édifiante, réservée aux divers besoins des prédicateurs. Parmi ces textes variés, les recueils d'exempla sont une mine de renseignements pour les historiens qui se penchent sur les mentalités médiévales. Ces compilations rassemblent en effet de courtes anecdotes inspirées souvent de la vie même du prédicateur, ou tout au moins privilégiant le témoignage authentique. On y a donc trouvé un reflet de la vie religieuse du Moyen Age, notamment pour le XIIIe siècle, le plus fécond en ouvrages de ce genre. Les exempla constituent une « matière prédicable » qui devient peu à peu indispensable à qui veut rédiger un sermon efficace, propre à inculquer aux fidèles les valeurs chrétiennes. Ce sont les ordres mendiants qui se chargent de cette nouvelle prédication itinérante : ils proposent, en même temps qu'un nouveau mode de vie religieuse, une nouvelle parole, accessible à tous. Les exempla sont leur arme favorite pour imprégner les esprits ; Dominicains et Franciscains passent maîtres dans l'art de prêcher. Les livres sur lesquels les Mendiants s'appuient suivent cette évolution, et des recueils d'exempla de plus en plus nombreux sont rédigés, parmi lesquels le De dono timoris du dominicain Humbert de Romans, resté inédit. Ce texte est un témoin essentiel du mouvement de mise par écrit d'un ensemble d'anecdotes parfois anciennes, dans un but précis de prédication. Il s'inspire en effet d'un recueil antérieur de quelques années, le Tractatus de diversis materiis predicabilibus du dominicain Étienne de Bourbon († 1261), auquel il emprunte son plan et de nombreux exempla. Grâce à la connaissance de cette première source, les comparaisons sont donc très fructueuses, d'autant plus que le Tractatus de diversis materiis est également la matrice d'un autre recueil d'exempla, celui que composa Martin le Polonais († 1279) et qu'il intitula



Promptuarium exemplorum. Ces trois textes, chronologiquement très proches, présentent néanmoins des divergences nettes tant dans le traitement des sources exemplaires que dans la fortune que leur réservèrent les siècles postérieurs.

# PREMIÈRE PARTIE HUMBERT DE ROMANS ET LE DE DONO TIMORIS

### CHAPITRE PREMIER

HUMBERT DE ROMANS : REPÈRES BIOGRAPHIQUES

Humbert de Romans est né aux environs de l'an 1200 à Romans-sur-Isère, dans l'actuel département de la Drôme. Après avoir obtenu une maîtrise ès arts à Paris, il entre dans l'ordre dominicain le 30 novembre 1224. Il gravit patiemment, à partir de cette date, les échelons de la hiérarchie de l'ordre. En 1226, il devient lecteur du couvent de Lyon, retrouvant ainsi sa région d'origine. Puis, en 1237, il est prieur dans ce même couvent, qu'il contribue à agrandir, en l'installant en 1235 dans le quartier Confort, sur un terrain cédé par l'abbaye d'Ainay. En 1242, Humbert est nommé prieur de la province romaine, puis provincial de France en 1244. Cette charge comporte de très larges responsabilités, au sein d'un ordre qui s'est considérablement étendu en peu de temps. Le principal problème qui se posa à lui fut le début de la querelle dite de l'Université, qui opposa maîtres séculiers et maîtres mendiants à la Sorbonne. Enfin, le 31 mai 1254, Humbert fut élu maître général de l'ordre dominicain, au chapitre général de Bude en Hongrie. Cette charge, qu'il occupa pendant presque dix ans, le conduisit à s'occuper des missions en Terre sainte, de la prise en charge des sœurs dominicaines et de la fin de la querelle de l'Université. En mai 1263, il obtint son congé et se retira au couvent de Lyon. Sa retraite fut remplie par de nombreuses activités, notamment l'écriture. Humbert de Romans mourut le 14 juillet 1277 à Valence, où il fut inhumé.

### CHAPITRE II

### UN AUTEUR PROLIFIQUE

Les quatorze années de retraite dont Humbert bénéficia au couvent de Lyon lui laissèrent le temps de rédiger une quantité d'ouvrages relatifs à la prédication. Citons, outre ses encycliques promulguées entre 1254 et 1263, l'Ecclesiasticum officium secundum ordinem Fratrum predicatorum, prototype de la liturgie dominicaine unifiée, auquel il adjoignit la Legenda sancti Dominici. Parmi les ouvrages destinés aux prédicateurs, l'Epistola de regularis observantia discipline connut au Moyen Age un immense succès, ainsi que le De eruditione predicatorum. Quant à l'Opus tripartitum, il fut composé pour le concile de Lyon de 1274.

### CHAPITRE III

### LE DE DONO TIMORIS, UN RECUEIL D'EXEMPLA

Le De dono timoris, également appelé Tractatus de habundantia exemplorum, est resté inédit jusqu'à notre époque (si l'on excepte une médiocre édition incunable de 1479), mais non inconnu.

Un recueil d'« exempla». – C'est au XIII° siècle que se généralise dans les sermons l'usage de l'exemplum, courte anecdote donnée comme vraie et destinée à soutenir et illustrer un développement moral. De nombreux auteurs sont convaincus de l'utilité et de l'efficacité de ces historiettes empruntées à la vie courante; Humbert de Romans fait partie de ceux-ci. La généralisation de l'usage de l'exemplum dans les sermons va de pair avec la constitution de recueils, dès le XII° siècle. Le De dono timoris est donc né dans ce mouvement de mise par écrit d'anecdotes orales, dont le but est de faciliter le travail du prédicateur, à une époque où l'Église tente d'imposer de nouvelles notions dans les esprits de ses ouailles, comme la confession annuelle et le purgatoire.

Les dons du Saint-Esprit, un plan commode. – Le De dono timoris a adopté un plan fondé sur le don de crainte, l'un des sept dons du Saint-Esprit. Ce plan, emprunté au Tractatus de diversis materiis d'Étienne de Bourbon, décline les différents types de crainte, ainsi que tous les moyens d'y remédier. Une telle division est rarissime, puisque l'on ne connaît pas d'autre recueil qui l'ait appliquée. Elle permet d'exposer de manière complète tout ce qui se rapporte à la crainte de Dieu, sans rien en oublier. La notion des dons du Saint-Esprit est utilisée par les deux auteurs de manière très simple, totalement débarrassée de notions théologiques.

Le titre et le prologue. – Le recueil de Humbert de Romans est intitulé de différentes manières selon les manuscrits. On trouve en effet, outre De dono timoris, d'autres titres dérivés du De habundantia exemplorum. Quant au prologue, un modèle du genre, il expose les opinions de l'auteur sur l'utilisation des exempla dans les sermons, selon les talents du prédicateur et la variété de son public. Il dresse également une liste sommaire des sources employées dans le texte.

La valeur propre du recueil. – Le De dono timoris, petit recueil qui vécut longtemps dans l'ombre du Tractatus d'Étienne de Bourbon, mérite davantage de considération que ne lui en a réservé la critique littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle. Moins touffu que le texte de son aîné, le De dono timoris offrait des avantages pratiques qui ont séduit les prédicateurs.

# DEUXIÈME PARTIE LA TRADITION MANUSCRITE DU DE DONO TIMORIS

## CHAPITRE PREMIER ATTRIBUTION ET DATATION

Attribution. - Comme nulle part, dans le corps du texte, Humbert de Romans ne se présente comme l'auteur de l'ouvrage, les attributions du *De dono timoris* ont

été aussi variées que fantaisistes au cours des siècles. C'est ainsi que l'on trouve dans les manuscrits le nom de Nicolas de Hannapes ou d'Albert le Grand, et que certaines notices citent Pierre Alphonse ou Étienne de Bourbon. A la suite de J.-Th. Welter (L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age, 1927), il convient de retenir le nom de Humbert de Romans comme auteur du De dono timoris.

Datation. – Le Tractatus de diversis materiis d'Étienne de Bourbon ayant été interrompu par la mort de son auteur en 1261, il paraît très improbable, au vu des nombreux emprunts que fait Humbert à ce texte, que le De dono timoris soit antérieur. On peut donc situer la rédaction entre 1263 et 1277.

### CHAPITRE II ÉTUDE DES MANUSCRITS

Recensement des manuscrits. — Quatre-vingt-six manuscrits du De dono timoris ont été recensés dans le monde : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Angleterre, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Suède, Suisse; ils sont datés du XIII au XV siècle. Ce recensement, qui n'avait pas jusqu'ici été réalisé de manière complète, témoigne de l'immense succès dont jouit le texte au Moyen Age. On trouve des versions complètes du De dono timoris, mais aussi des versions incomplètes ou mélangées avec le Tractatus d'Étienne de Bourbon. Cette large diffusion témoigne de l'extension de l'ordre dominicain dans l'Est de l'Europe ainsi que de la vivacité de la prédication mendiante jusqu'au XV siècle.

Répartition des manuscrits. – La répartition par siècles montre que la diffusion a été constante aux XIV et XV siècles. Ce sont l'Allemagne, l'Autriche et la France qui conservent aujourd'hui le plus grand nombre de manuscrits. Quant à la répartition ancienne des manuscrits selon l'ordre religieux dont ils proviennent, on constate que ce sont les Bénédictins qui en possédèrent le plus grand nombre.

### CHAPITRE III

### ÉTUDE CODICOLOGIQUE ET CRITÈRES D'ÉDITION

Critères de choix des manuscrits. – La collation des manuscrits nécessaires à l'édition a été précédée d'un examen minutieux des témoins, tant le choix était difficile parmi une si grande abondance. Ont été sélectionnés des manuscrits d'origines et d'époques aussi variées que possible.

Présentation des manuscrits choisis. – Les huit manuscrits choisis sont : Bibl. nat. de Fr., lat. 15953; Bibl. nat. de Fr., lat. 16515; Troyes, Bibl. mun., ms. 1529; Bibl. nat. de Fr., lat. 3706; Bordeaux, Bibl. mun., ms. 311; Bruges, Bibl. mun., ms. 258; Berlin, Staatsbibl., Theol. lat. 287; Bâle, Bibl. univ., A. X. 123.

Critères d'édition. – L'édition a été faite à partir du manuscrit de base Bibl. nat. de Fr., lat. 15953, dont l'orthographe n'a pas été normalisée. L'apparat critique fournit variantes textuelles et sources des citations non bibliques (celles-ci étant indiquées dans le corps du texte).

Conclusion: un stemma est-il possible ? - Il n'a pas été possible de dresser un stemma de la diffusion du texte, qui aurait nécessité l'examen de tous les manu-

scrits. En revanche, quelques similitudes entre les manuscrits collationnés permettent déjà de distinguer plusieurs familles de manuscrits.

### CHAPITRE IV LE PROMPTUARIUM EXEMPLORUM

Recensement des manuscrits. – Le Promptuarium exemplorum, rédigé par Martin le Polonais, offre un terme de comparaison très utile entre le De dono timoris et le Tractatus de diversis materiis. La transcription du texte du manuscrit Bibl. nat. de Fr., lat. 3301<sup>A</sup>, est donnée à la suite de l'édition du De dono timoris. On compte aujourd'hui dix-sept manuscrits du texte, répartis en Europe.

Règles de transcription. – Les citations bibliques se trouvent dans le corps du texte, les leçons rejetées en bas de page. Les sources des exempla ne provenant pas d'Étienne de Bourbon sont données à la suite du texte, quand elles ont été identifiées.

# TROISIÈME PARTIE L'UTILISATION DES SOURCES EXEMPLAIRES

### CHAPITRE PREMIER PANORAMA DES SOURCES

Les sources du *De dono timoris* sont extrêmement variées, de l'Antiquité à des auteurs contemporains comme Jacques de Vitry ou Vincent de Beauvais. Les *Vitae Patrum* sont la source la plus prisée par Humbert de Romans. On compte 24 % d'exempla ajoutés personnellement par l'auteur, et qu'il n'a donc pas choisis dans le *Tractatus de diversis materiis*. De même, Humbert est l'auteur d'environ 14 % des exempla de son traité, ce qui montre que l'on n'a pas affaire à une simple compilation, mais à un réel travail de choix et de rédaction.

### CHAPITRE II

### LE STYLE PERSONNEL DE HUMBERT DE ROMANS. COMPARAISON AVEC ÉTIENNE DE BOURBON

L'importance du style et de la rhétorique de prédication. — Le De dono timoris, loin d'être un abrégé de l'ouvrage d'Étienne de Bourbon, a été très travaillé par son auteur, qui y a mis en œuvre tout son talent de conteur et de prédicateur, grâce à un style vif et très narratif. De nombreux exemples montrent que le style de Humbert évite lourdeurs et longueurs, au profit d'un récit clair et efficace.

Le souci de brièveté. – Ayant pour but de rédiger un manuel pratique, Humbert a choisi parfois de donner simplement les références des textes qu'il considérait comme utiles, au lieu de les citer en entier. C'est souvent le cas avec les exempla issus des dialogues de Grégoire le Grand, des Vitae Patrum, qu'il suppose connus de ses lecteurs.

Quelques échanges d'« exempla ». – Dans quelques cas exceptionnels, Étienne de Bourbon avoue avoir puisé chez Humbert de Romans. Celui-ci a ensuite repris ces mêmes exempla, après les avoir relus chez Étienne, mais en les remaniant, prouvant ainsi qu'il ne rédigeait pas de manière mécanique.

### CHAPITRE III

### L'ILLUSTRATION PAR L'EXEMPLUM : LA MÉTHODE DE HUMBERT DE ROMANS

Illustration et pertinence : Pierre Alphonse et la « Disciplina clericalis ». – L'examen des exempla issus de la Disciplina clericalis montre que Humbert connaissait les sources qu'il utilisait, et qu'il ne recopiait pas simplement les exempla d'Étienne de Bourbon. On constate également qu'il utilise avec à-propos les exempla dont il dispose, parfois même mieux qu'Étienne, c'est-à-dire avec une plus grande pertinence par rapport à l'idée qu'il veut illustrer.

Respect et connaissance des sources : les « Vitae Patrum ». — Les textes issus des Vitae Patrum montrent que cette source est traitée presque comme une source de citations, tant les expressions sont recopiées scrupuleusement; quand il a fallu résumer en raison de la longueur du texte, on constate que ce respect est identique vis-à-vis des dialogues. Les Vitae Patrum offrent également à Humbert l'occasion de symboliser le récit, pour en proposer une version plus facilement compréhensible.

Conclusion. – Humbert est resté fortement influencé par le texte d'Étienne de Bourbon, et a parfois peiné à s'en détacher. Il a cependant laissé libre cours à son style, et l'on peut constater qu'il est pleinement à la hauteur de sa tâche. Humbert a cherché à rédiger un manuel, ce qui n'était pas le cas d'Étienne.

# QUATRIÈME PARTIE LE *PROMPTUARIUM EXEMPLORUM* DE MARTIN LE POLONAIS

### CHAPITRE PREMIER MARTIN LE POLONAIS

Martin le Polonais est né à Opava en Silésie, à une date inconnue. Profès au couvent dominicain de Prague, puis prieur, il est ensuite pénitencier à la Curie pontificale en 1261. Nommé archevêque de Gnesen (Gniezno) en 1278, il n'occupa jamais sa charge, car il mourut en chemin en 1279, et fut enterré à Bologne, dans l'église des Dominicains. Martin le Polonais est surtout connu comme l'auteur de la chronique la plus fameuse du Moyen Age, intitulée Chronicon pontificum et imperatorum.

### CHAPITRE II

### LE PROMPTUARIUM EXEMPLORUM

On trouve généralement le Promptuarium exemplorum uni avec les Sermones de tempore et de sanctis de Martin. Il s'est essentiellement diffusé dans l'Est de l'Europe. C'est un recueil d'exempla empruntés à l'ensemble du Tractatus de diversis materiis d'Étienne de Bourbon, et non plus, comme chez Humbert, seulement à sa première partie, le De dono timoris. Martin a repris les exempla d'Étienne dans le même ordre, à l'exclusion de tout le reste du texte et notamment de tout son contenu théologique.

#### CHAPITRE III

### LA COMPOSITION DU PROMPTUARIUM EXEMPLORUM

Comparaison des plans. – Martin a repris le plan d'Étienne de Bourbon avec plus de latitude que Humbert : même si l'on retrouve chez lui les mêmes rubriques, il arrive qu'il modifie les titres. Il est néanmoins manifeste qu'il a travaillé au fil du texte d'Étienne.

Comparaison des « exempla ». – L'examen des exempla des trois recueils montre que Martin et Humbert ont travaillé de manière séparée, sans que l'un soit influencé par le travail de l'autre. Martin a repris un nombre considérable d'exempla à Étienne de Bourbon sans apporter la moindre modification.

#### CONCLUSION

On comprend, au terme de l'étude du *De dono timoris* de Humbert de Romans, pourquoi ce texte remporta un si grand succès au Moyen Age. L'auteur y a mis en effet toute sa science des hommes et est resté fidèle à son objectif de rédiger un manuel, utile au plus grand nombre, ce que n'avait pas fait Étienne de Bourbon. Le *Promptuarium exemplorum*, quant à lui, est plutôt une compilation au sens strict du terme.

### ANNEXES

Tabula exemplorum: recensement de tous les exempla du recueil avec, pour chacun, sa source, son identification chez Étienne de Bourbon et éventuellement un court commentaire. — Notices abrégées de tous les manuscrits connus du De dono timoris. — Notices codicologiques complètes des huit manuscrits utilisés pour l'édition. — Index des exempla. — Index des citations bibliques. — Index des citations patristiques. — Plans comparatifs des trois ouvrages.

### ÉDITION DU *DE DONO TIMORIS* ET DU *PROMPTUARIUM EXEMPLORUM*

Édition complète du *De dono timoris* de Humbert de Romans d'après les huit manuscrits retenus. – Transcription du *Promptuarium exemplorum* d'après le manuscrit Bibl. nat. de Fr., lat. 3301<sup>A</sup>.